



MC AG2S (Nouvelle formation dans le secteur du sport)

Mention complémentaire Animation et Gestion de Projets dans le Secteur Sportif

ETUDIANT OU APPRENTI

Intégrez une formation diplômante reconnue par les professionnels du secteur sportif et de l'animation, développez vos compétences et venez :

- Travailler en équipe
- Animer , encadrer et gérer des projets dans le secteur sportif

Dans des clubs sportifs, de loisirs ou de remise en forme, des associations, des comités, des ligues, des centres de formation, des collectivités ou toute autre structure promouvant les activités physiques ou sportives (complexes hôteliers, centres de rééducation, Ehpad...).

Qu'est-ce qu'une MC AG2S ?

La Mention Complémentaire Animation et Gestion de Projets dans le Secteur Sportif est une **nouvelle formation dans le secteur du sport**. Elle répond au développement du secteur des activités physiques ou sportives pour tous, des activités gymniques de la force et de la forme, des sports collectifs, des activités aquatiques, d'équitation notamment et ce, depuis de nombreuses années. Cette forte évolution de la demande d'activités physiques ou sportives au sein de la population entraîne une augmentation du besoin d'encadrement et donc une forte croissance du nombre d'emplois d'animateurs d'activités physiques et sportives plurivalents, intervenants avec tous les publics et maîtrisant les règles de sécurité, les compétences techniques et pédagogiques.

La MC AG2S est, en conséquence, un dispositif de qualification adapté aux besoins réels du marché de l'emploi dans le secteur sportif.

Deux dominantes sont proposées :

- **APT (Activités Physiques pour Tous)** : activités physiques d'entretien corporel, activités d'affrontement individuel ou collectif, activités physiques de pleine nature),
- **AAN (Activités Aquatiques et Natation)** : natation de course, natation synchronisée, plongeon, waterpolo et nage avec palmes, test de 400 m nage).

Cette formation permet de **valider gratuitement les deux premières unités du BP JEPS**.

Les compétences acquises en MC AG2S

La formation MC AG2S permet d'acquérir des compétences dans des activités professionnelles de l'animation, de l'administration et la gestion de projets ou d'organisations dans le secteur économique du sport, dans des associations ou collectivités ou toute structure promouvant les activités physiques ou sportives, y compris dans le cadre du périscolaire. La formation MC AG2S permet également de prendre en compte les spécificités des publics et des structures d'exercice.

L'organisation de la formation

La Mention Complémentaire Animation et Gestion de Projets dans le Secteur Sportif est une formation qui ne dure qu'une année scolaire en statut scolaire, soit 400 heures de cours (11h de cours par semaine) et l'équivalent de 18 semaines de stage. Pour le statut d'apprenti, la différence réside dans le temps de présence en entreprise : 35 heures par semaine pendant les vacances scolaires, 24 heures le reste du temps (congrés payés, 2.5 jours par mois).



Les horaires d'enseignement

Enseignements	Année 1
Economie Gestion	2h
Biotechnologies	2h
Projet	2h
Education Physique et Sportive	4h
Interventions extérieures	1h
TOTAL	11h

Les épreuves d'examen

Épreuves	Unité	Coef.	Forme	Durée
E1 Prendre en compte les spécificités des publics et de la structure d'exercice	U1	9	CCF Epreuve orale	20 mn
E2 Mettre en œuvre un projet d'animation	U2	9	CCF Trois situations orales 1ère situation 20 mn 2ème situation entre 25 mn et 3 heures 3ème situation 45mn	Entre 1h30 et 4h10 mn
E3 Gérer un projet dans le secteur sportif	U3	6	CCF Trois situations orales 1ère situation Assurer le cadrage du projet 2ème situation Promouvoir un projet 3ème situation Clôturer un projet	30 mn

Les qualités requises en MC AG2S ?

Les principales qualités attendues d'un(e) étudiant(e) ou apprenti(e) pour sa réussite en MC AG2S sont :

- Être intéressé.(e) par le secteur sportif ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Avoir envie de monter des projets ;
- Avoir le sens de l'accueil et des responsabilités ;
- Avoir l'esprit d'équipe.

Comment accéder à la MC AG2S ?

La **candidature** à la MC AG2S sous le statut étudiant ou apprenti doit être réalisée par l'intermédiaire de **PARCOURSUP**.

Pour y accéder, l'obtention du **baccalauréat est obligatoire, sans distinction de série**.

Être titulaire d'un baccalauréat professionnel tertiaire ou baccalauréat technologique reste toutefois un plus, comme par exemple :

- Bac Pro Commerce, ARCU, Vente, Gestion Administration ou Sécurité,
- Bac technologique STMG

L'intégration à la formation en tant qu'apprenti(e) est conditionnée à la signature du contrat d'apprentissage.

La rémunération de la MC AG2S par apprentissage :

1ère année			2ème année		
Avant 18 ans	18-20 ans	21-25 ans	Avant 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
27% du SMIC*	43% du SMIC*	53% du SMIC*	39% du SMIC*	51% du SMIC*	61% du SMIC*
416 €	662 €	816 €	601 €	785 €	939 €

Au 1er janvier 2020



académie
Besançon

Région académique
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE